

Édito

L'agriculture biologique est au rendez-vous depuis de nombreuses années, elle a connu un développement florissant ces dernières années permettant d'atteindre plus de 10 % des surfaces et des exploitations conduites selon ce mode de production en France. Elle est source d'inspiration pour les conventionnels qui ont développé des marques et certifications basées sur certains aspects de son cahier des charges, ce qui a brouillé les messages auprès des consommateurs mais également à travers les politiques publiques traduites

via le plan stratégique national. Être en agriculture biologique est un engagement, une prise de risque pour les agriculteurs qui participent pleinement à la transition écologique. Parler d'agroécologie sans parler d'agriculture biologique est un non-sens.

Heureusement les nouvelles générations sont fortement engagées, ce qui se traduit notamment par 20 à 25 % d'installation en agriculture biologique. Il faut continuer à communiquer sur les vertus de l'AB et être fier d'oser pour

répondre aux défis de demain. Produire bio, ce n'est pas faire les choses à moitié, c'est créer un monde viable et une nourriture saine pour demain, pour la santé de nos enfants et petits-enfants. L'agriculture biologique, grâce à tous ses atouts, passera les difficultés rencontrées dans le contexte actuel, il n'y a aucun doute à avoir.

Pierre Foueillassar,
Président de la Commission
Agriculture Biologique
de la Chambre d'Agriculture

La bio marque le pas mais conserve ses atouts

58 413

C'est le nombre de fermes engagées en bio fin 2021, soit 13,4 % des fermes et 18 % de l'emploi agricole.



2,8 M

C'est le nombre d'hectares cultivés selon le mode de production biologique, soit 10,3 % de la SAU.

Le marché de la bio marque le pas

La France présente un secteur bio qui a doublé en 5 ans et figure parmi les premiers producteurs et marchés européens. Après des années de développement à 2 chiffres, la bio marque le pas entre crise sanitaire, guerre en Ukraine, inflation et réforme de la PAC.

En 2021, 58 413 fermes étaient engagées en bio fin 2021, soit 13,4 % des fermes et 18 % de l'emploi agricole. Ainsi, 2,78 millions d'hectares étaient cultivés en bio soit 10,3 % de la SAU française. Pour la 1^{ère} fois de son histoire, en 2021, la valeur des achats des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a reculé de 1,3 % vs 2020 avec plus de 6,6 % de la consommation alimentaire des ménages qui est consacrée aux produits bio. Le pas est marqué en 2021, particulièrement en distribution généraliste et pour certains rayons comme la crèmerie et les œufs. Alors que la vente directe et les artisans-commerçants restent dynamiques, portés par des familles de produits comme le vin, la bière ou la boulangerie. Les produits frais représentent plus de la moitié de la valeur des ventes malgré une baisse tendancielle au profit des produits de l'épicerie et des boissons. Près des 2/3 des produits du rayon crèmerie (principalement les œufs et le lait) sont vendus en distribution généraliste alors que les fruits et légumes frais

sont vendus en majorité en vente directe et par la distribution spécialisée. Si la grande distribution affiche une baisse des ventes de produits bio entre 2020 et 2021 de - 3,9 %, ce n'est pas le cas de tous les autres circuits. La restauration collective fait notamment un bon de 30 % et la vente en restauration commerciale ou la vente directe progressent de près de 8 %. De même, les ventes de certains produits bio continuent de progresser comme le vin, la bière, ou certaines viandes bio comme la volaille (+ 1.6 %) par exemple. Le recul de la consommation est expliqué par la reprise de la consommation hors domicile, un gros ralentissement de l'offre en magasin, la concurrence de nouvelles alternatives et des prix dissuasifs face à l'inflation.



Pour 2022, Dans la grande distribution (hypermarchés, supermarchés, hard discount, proximité et drive), les ventes de produits bio à poids fixe ont globalement reculé de 4,5 % en valeur au cours des trois premiers trimestres de 2022 par rapport à la même période de 2021. Au cours des trois premiers trimestres de 2022, le chiffre d'affaires des magasins spécialisés a reculé de 13 % par rapport à la même période de 2021. Reste à voir l'évolution chez les producteurs en vente directe et les artisans commerçants.

Au niveau des tendances de consommation, le panier moyen est 45 % plus cher en bio

qu'en non bio et 54 % des français trouvent que le bio est trop cher. 86 % des consommateurs préfèrent les produits locaux au bio, 1 sur 2 souhaitent diminuer sa consommation carnée et à un intérêt plus marqué pour les produits non transformés. 46 % veulent connaître l'impact environnemental des produits consommés et veulent du bio accessible et plus présents en restauration collective ou commerciale.

Concernant les importations et exportations, avec de nouvelles filières 100 % françaises, les importations sont en baisse en 2021. Elles passent de 33,5 % en 2020 à 31,9 % en 2021 et restent portées sur les



produits exotiques. Les exportations de produits bio se sont, quant à elles, fortement développées en 2021 passant de 887 M € à 1 047 M € au stade de gros (+ 18 %).

Maintenir une dynamique bio en Nouvelle-Aquitaine

Pour faire face à cette baisse et compléter la dernière campagne nationale sur les produits bio du printemps 2022 après 5 ans d'absence de campagne nationale sur les produits bio, le groupe de travail distribution d'Interbio Nouvelle-Aquitaine, l'interprofession bio régionale, a rencontré la grande distribution en juin 2022 et des échanges bilatéraux avec les enseignes régionales devraient avoir lieu en 2023. L'accent sera également mis sur les actions en restauration collective pour assurer

une montée en puissance des produits bio notamment en partenariat avec ACENA, Association des Coordonnateurs d'EPL de la Nouvelle-Aquitaine appuyant la création de marchés publics de la restauration collective. Interbio Nouvelle-Aquitaine soutenue par la région et l'Europe a également créé des vidéos de promotions des produits bio régionaux basées sur des interviews. Elle prévoit la création d'un guide régional des produits bio et du terroir bénéficiant d'autres signes officiels de qualité et a éga-

lement dans les objectifs 2023, la participation à un nouveau salon Parisien "Gourmets à Paris". Elle continue par ailleurs d'encadrer la démarche territoire bio engagé et la démarche Bio Sud-Ouest France. Toutes ces actions sont orientées vers la promotion des produits bio afin de maintenir une agriculture biologique dynamique en Nouvelle-Aquitaine. La Région Nouvelle-Aquitaine maintient sa politique de développement de l'agriculture biologique.



Les chiffres production bio en Nouvelle-Aquitaine en 2021 et tendance 2022



En 2021, la France compte 13,4 % de fermes bio et 2,8 millions d'hectares cultivés selon le mode de production biologique, soit 10,3 % de la SAU. La progression des années précédentes se poursuit.

La Nouvelle-Aquitaine se place au 2^{ème} rang des régions françaises en nombre d'exploitations et en surfaces agricoles engagées en agriculture biologique. En 2021, la dynamique de développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine s'est poursuivie avec + 9,5 % de surfaces cultivées en bio (certifiées ou en conversion) par rapport à 2020 et + 10 % d'exploitations engagées en bio. Après des années 2018, 2019 et 2020 exceptionnelles, la tendance est toujours à l'accroissement en 2021, surtout en termes de surfaces en conversion. Les données provisoires des conversions en 2022 montrent une croissance de 5 % des surfaces. Fin 2021, les surfaces cultivées en agriculture biologique représentent 9,3 % de la surface agricole de la région. Elles ont

été multipliées par deux en 5 ans. 25 % de ces surfaces sont en cours de conversion : 42 354 ha en 1^{ère} année de conversion (C1) et 42 354 ha en 2^{ème} ou 3^{ème} année de conversion (C2 / C3) pour atteindre 360 141 ha conduits selon le mode de productions biologiques. 8 799 exploitations et 3 265 préparateurs, distributeurs et importateurs sont dénombrés certifiés bio sur la région.

Fin octobre 2022, seuls 677 nouveaux engagements ont été dénombrés contre 1 101 en 2021. Comme lors de la réforme de la PAC 2014 (412 engagements par an en 2010 contre 179 en 2013), les engagements bio avec la nouvelle réforme marquent le pas. Le ralentissement de conversion est notamment marqué en viticulture et grandes cultures, un léger ralentissement en bovins, fruits et PPAN et une augmentation des engagements en maraîchage.

Sur le département, en 2021, 18 147 ha de surfaces en bio, soit 5,6 % de parts de la SAU en bio dont 3 533 ha de surfaces en conversion c'est-à-dire + 8,5 % vs 2020. Le nombre d'exploitations bio atteint 818 soit 8,4 % des fermes du département (+ 10,5 % vs 2020). Dans le département, 110 nouvelles exploitations s'étaient engagées en bio de janvier à octobre 2021. Sur la même période 2022, seules 60 exploitations se sont engagées. 82 % de ces exploitations ont un projet avec l'engagement de 100 % de leurs terres en bio. En 2022 au 10 octobre, ce sont 75 nouvelles exploitations qui se sont engagées en bio. À date,

on dénombre 175 exploitations dont les légumes sont la production principale, 154 dont ce sont les céréales, 96 ont des ovins en production principale et 84 la viticulture. Comparativement aux autres départements, les Pyrénées-Atlantiques ont des productions plus variées.

Comme dans de nombreuses filières de l'agriculture conventionnelle, l'agriculture biologique connaît donc un frein dans son développement et dans la consommation des produits en étant issus, mais de nombreux points positifs sont à valoriser notamment en rappelant au grand public ses vertus puisque toutes les études continuent d'attester qu'il s'agit du meilleur moyen de produire en préservant la santé et l'environnement. Certains réseaux ou familles de produits continuent de progresser et à être très rentables en AB ainsi que la consommation de certaines tranches d'âges (+ de 65 ans).

L'inflation touche également moins les produits bio, certainement en lien avec l'autonomie plus développée des fermes bio. Le tout dans un cadre d'une forte ambition politique européenne qui souhaite 25 % de SAU bio à l'horizon 2030, la volonté de préserver le Farm to Fork (de la ferme à la fourchette) et le tout en lien avec une politique régionale de transmission et d'installation bio qui s'accroît à partir de juin 2023. S'il faut parier sur l'avenir, l'agriculture biologique garde de nombreux atouts pour un monde plus viable demain.

